



Lorraine - Champagne - Ardenne

**A**ssociation  
**R**égionale  
pour l'**E**tude  
de l'**H**istoire  
de la **S**écurité **S**ociale

**Siège** : 2 r du doyen Jacques Parisot  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
**Secrétariat** : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy  
**06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com**

**c n a h e s**

**conservatoire national**  
des archives, de l'histoire  
de l'éducation spécialisée  
et de l'action sociale

**Siège** : 2 r de Torcy 75018 Paris  
**Délégation GRAND EST**  
11 r d'Auxonne 54000 Nancy  
**06.73.56.45.08**  
**cnahes.grandest@gmail.com**



**Siège** : 36 rue du Doubs  
67011 Strasbourg cedex 1  
**secrétariatchrss@carsat-am.fr**

## INITIATIVE EN VUE DE CÉLÉBRER DANS LE GRAND EST EN 2025 LES 80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Édition du 25/04/2025

La Sécurité sociale a été créée par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, il y aura 80 ans en 2025. Cette institution inscrite dans le quotidien des français est paradoxalement banalisée par son usage fréquent. Elle est pourtant mal connue.

Trois associations d'histoire basées en Grand Est, l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne, la délégation CNAHES Grand Est et le CRHSS Alsace-Moselle prennent l'initiative de proposer de rendre compte dans le Grand Est de cet anniversaire selon des modalités à coconstruire dans le cadre d'un partenariat élargi où nous souhaitons pouvoir compter sur l'implication des grandes centrales ouvrières et patronales, des organismes de Sécurité Sociale, des Universités et des grandes écoles.

Les actions viseraient à :

1/ **Restituer l'assise du monde du travail à l'histoire de la Sécurité Sociale** en rappelant la contribution des syndicats et du patronat. Elle reprend les idées du Front Populaire, et des débats qui ont présidés aussitôt après la Libération et sous l'impulsion du Conseil de la Résistance et du Général DE GAULLE ainsi que de grandes figures comme Ambroise CROIZAT à la création de la SS par Pierre LAROQUE.

En effet, si l'on se place sur le temps long, la question de la prévoyance et les réponses qui ont pu lui être apportées est une question partagée entre plusieurs acteurs, poursuivant des buts souvent différents (solidarité, contrôle social, considérations économiques ou philosophiques), mais qui sont arrivés à organiser un compromis autour de la solidarité entre les générations. Non seulement les ouvriers, mais aussi les patrons (en particulier ceux qui se revendiquent d'une approche sociale, chrétienne ou non) sont intervenus dans la construction de la solidarité nationale autour des retraites. Il faudrait donc « remonter » au-delà de les ordonnances de 1945 pour mieux faire comprendre l'histoire de la SS. »

Cela pourrait se faire à partir du film de Gilles Perret « La Sociale » qui souligne les difficultés pour unifier ce qui préexiste et la bataille autour de l'enjeu considérable de la cogestion paritaire au regard de l'aspiration de contrôle de l'État si possible avec l'intervention de l'économiste Nicolas Da Silva autour de l'ouvrage « La bataille de la Sécu »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « La bataille de la Sécu – Une histoire du système de santé », Éditions La Fabrique, 21/10/2022, 328p.

2/ **Rendre compte des développements intervenus depuis** (gouvernance, création du 5<sup>ème</sup> risque...) **et la modernisation de la gestion de l'organisme dans l'intérêt des usagers** (passage du papier à la mécanographie, puis au numérique avec la mise en place et l'évolution de la carte Vitale).

*\* NB : ce point pourra peut-être être nourri par la contribution que pourraient faire les comités d'histoire de la SS et les organismes de SS du Grand Est au travail engagé au niveau national par plusieurs comités d'histoire de la Sécurité Social, pour collecter des documents de toute nature rendant compte de l'évolution technologique et de ses effets, à verser dans un fonds dédié.*

3/ **Débattre des aspirations contradictoires qui conditionnent l'avenir de cette institution** que certains voudraient détricoter au profit d'un système assurantiel et que d'autres voudraient développer dans l'intérêt de tous, notamment en proposant « la sécurité sociale alimentaire » complémentaire à la couverture des risques sociaux. Cela pourrait se faire en posant des questions dérangementes d'ordre éthico-économique :

- un système d'assurance mutuelle et solidaire universel construit au moment où la question de la proportion entre actifs et retraités ne se posait pas et où l'espérance de vie était bien moindre qu'aujourd'hui peut-il perdurer en l'état ?
- Le modèle est-il encore viable, ou bien faut-il imaginer d'autres dispositifs ?

**Une telle manifestation d'intérêt pour la protection sociale et la solidarité, destinée à tous les acteurs de l'actuelle Sécurité Sociale, aux étudiants et au grand public, pourrait prendre la forme initiale d'une ou plusieurs journées d'études, pouvant donner lieu en fonction de mobilisations locales, à des effets décentralisés en particulier dans des lieux représentatifs de l'histoire ouvrière, de manière à démultiplier les lieux d'échange, de débat et de proposition car la Sécurité Sociale est la propriété de tous.**

**Pour ce faire, les trois associations porteuses de cette initiative proposent la constitution d'un Comité de pilotage** destiné à donner corps aux idées de départ et à coconstruire, coordonner et accompagner les actions qui pourront être décidées en fonction des contributions.

Le CNAHES propose de dédier dans les pages régionales Grand Est du site national [cnahes.org](http://cnahes.org) un espace « **Protection Sociale : la SS a 80 ans en 2025, une institution en devenir !** ».

**Contact et coordination des actions :**

**Jacques Bergeret – 06.73.56.45.08 - [cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)**